

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES**NIF : 415024000027296**

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales lancé le 06/05/2026 dans les quotidiens nationaux « الجمهورية » et « l'Echo d'oran », relatif a **La réalisation D'une cantine de 200R à l'école « BELMEKI Benabdou », commune de B/A/Ramdane, Wilaya de Mostaganem.**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été provisoirement attribué a l'entreprise citée dans le tableau ci-dessus, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

N°	Entreprises	Montant initial DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	NIF	Délai	OBS
01	MAAMERI Abdelbaki	21.601.701,10	21.396.069,10	183320100593114	04mois	Moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA DIRECTRICE